

# Championnat Individuel Jeunes

Catégories U12, Benjamins, Minimes

**Dimanche 18 Mars 2018**

**GOLF DE DOMONT**

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### Engagement

Date limite d'inscription : lundi 05 mars 2018

Droit d'inscription : 20 €

**Le championnat Individuel Jeunes du Val d'Oise fait partie des épreuves comptant pour le mérite amateur Jeunes**

### Conditions de participation

Catégories d'âge et limite d'index

	Âge	Garçons	Filles
U12	Nés après le 01/01/2006	26,4	31,4
Benjamins	2004-2005	20,4	30,4
Minimes	2002-2003	15,4	24,4

Le nombre total de participants est limité à 72.

Pour la sélection des joueurs, l'index pris en compte sera celui au 5 mars 2018 (date limite d'inscription).

Les clubs pourront éventuellement inscrire des jeunes au-dessus des limites d'index indiquées sur le règlement (5 points d'index maximum au-dessus, 10 points d'index pour les U12).

L'inscription des U12 au-dessus des limites d'index du règlement devra obligatoirement avoir été validée par l'enseignant de l'école de golf.

Les jeunes « hors index » ne seront retenus que si le nombre d'inscrits ne dépasse pas 72. Ils devront donc vérifier lors de la publication des départs une semaine avant l'épreuve que leur participation a bien été retenue.

### Formule de jeu

Stroke play brut / 18 trous

### Classement et Prix

Classement : 1 série filles et 1 série garçons dans chaque catégorie (U12, Benjamins et minimes)

**En cas d'égalité** : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 9, 6, 3 et dernier trou.

Remise des prix : Au minimum 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons dans chaque catégorie  
+ prix spécifique U 10 (1 prix brut filles et 1 prix brut garçons)